

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **INVOLYS**, Société Anonyme au capital de 38.271.600,00 Dhs, siège social à 88-90 Rue Larbi Doghmi Casablanca Maroc, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 47873, sont convoqués pour le mercredi 5 Décembre 2022 à 9 heures au siège social de la société, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

1^{ère} RÉOLUTION

Affectation du report à nouveau

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du report à nouveau :

Report à nouveau au 17/06/2022 :	24.816.122,40 Dhs
Réserves facultatives :	1.913.580,00 Dhs

Report à nouveau :	22.902.542,40 Dhs

2^{ème} RÉOLUTION

Distribution des réserves facultatives

L'Assemblée Générale, en vertu de la faculté qui lui est donnée par l'article 333 de la loi 17-95, et sur proposition du Conseil d'Administration, décide de la mise en distribution, à titre exceptionnel, des réserves facultatives d'une somme globale de **1.913.580,00 Dirhams**.

Suite à la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale arrête le montant de cette distribution à **5,00 dirhams par action**. Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 28 Décembre 2022.

3^{ème} RÉOLUTION

Formalités et pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités prévues par la loi.

Contact Communication Financière

Mohamed EL GARTI - Directeur Général Délégué, Finance & Support
Tél: +212 529 310 000 – e-mail: m.elgarti@involys.com